



GEMENG
VIICHTEN

Night Card Vichten

La Night Card Vichten, c'est quoi?

La Night Card Vichten est exclusivement réservée à tous les habitants de la commune de Vichten. Elle est proposée actuellement au prix de 20 € par an. Le Night Rider s'adapte entièrement à votre demande et vous amène où vous voulez. La Night Card est uniquement valable sur les trajets depuis la commune de Vichten et/ou à destination de la commune de Vichten.

Combien coûte un trajet en Night Rider avec la Night Card Vichten?

Sans la Night Card, un aller simple en Night Rider coûte 12 € et un aller retour coûte 18 €. **Pour les détenteurs de la Night Card Vichten, ces services sont gratuits jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 75 € par an.**

Comment obtenir la Night Card Vichten?

La Night Card est à retirer auprès de la recette communale de Vichten.

Comment réserver le Night Rider?

Composez le numéro gratuit 8002 10 10, indiquez lors de votre réservation le numéro de votre Night Card. L'heure à laquelle vous serez enlevés vous est confirmée lors de votre réservation. Votre trajet est normalement combiné avec celui d'autres passagers, ce qui peut retarder l'heure d'enlèvement prévue de 10 minutes au maximum. Suite à la forte demande, et malgré l'adaptation de la capacité, l'entreprise de transport ne peut malheureusement pas donner une suite favorable à tous les souhaits des clients, concernant l'heure de prise en charge par le Night Rider. Au cas où l'heure de départ souhaitée ne serait plus disponible, les collaborateurs du call center essaient, dans la mesure du possible, de vous proposer un horaire alternatif. Merci d'avance pour votre compréhension.



DEMANDE DE NIGHTCARD ANNEE 20__

Nom et prénom du demandeur: _____

Nom et prénom du représentant légal: _____
en cas de minorité du demandeur de la Nightcard

Adresse: _____

Numéro GSM: _____

Par ma signature, je soussigné(e) (en cas de minorité le représentant légal), déclare avoir parfaite connaissance des clauses et conditions de la réglementation en vigueur et donne mon accord de prendre en charge les frais dépassant le montant gratuit de 75 € à charge de l'administration communale, le décompte étant établi par l'Administration communale de Vichten à la fin de l'année de validité de ma Nightcard. Toute responsabilité incombe aux participants respectivement aux représentants légaux des enfants mineurs participant à ce service.

Date et signature du demandeur: _____
en cas de minorité le représentant légal

